

Nos jardins

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **3 (1930)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

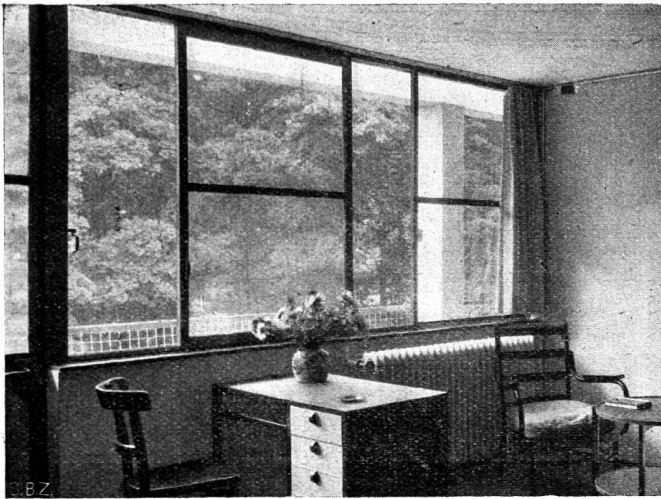
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Une chambre de locataire dans l'aile du bâtiment avec vue sur le jardin.

Une chambre: surface utile (compris terrasse) 32 m², fr. 800.—.

Deux chambres: surface utile (y compris balcon) 45 m², fr. 1.050 à 1.150.

Trois chambres: surface utile (y compris balcon) 59 m², fr. 1.450.

Coût.

Terrain	Fr.	34.225.—
Construct. 5450 m ³ à fr. 59.50	»	324.275.—
Frais, honorair. et droits divers	»	32.500.—
Travaux extérieurs	»	9.000.—
Total:		Fr. 400.000.—

Plan financier.

Revenu: loyers annuels	Fr. 24.500.—
restaurant et service	» 3.500.—
Total:	Fr. 28.000.—
Intérêts: fr. 400.000.— à 7 %	Fr. 28.000.—

Pour permettre d'édifier ce bâtiment, pour lequel aucune aide des pouvoirs publics ne fut accordée, il fallut compléter le capital hypothécaire par un capital social de fr. 140.000.— souscrit bénévolement par des amis de l'œuvre et par les locataires.

Obs.: La suite de l'article du Dr Wibaut: « La politique du logement et la question des loyers » est renvoyée au prochain fascicule.

Nos jardins

En mars, vous avez certainement planté les *oignons*, *fèves pois à grains ronds* et semé en pleine terre une planche de laitues, radis, etc. En avril, vous ferez un deuxième semis de pois, avec des variétés à grains ridés qui résisteront mieux à la sécheresse pendant l'été. Les variétés à rame se sèment par planche de 2 lignes. Les *pois gourmands* se mettent par paquets plutôt qu'en ligne. On sème des *carottes nantaises* en pleine terre, en lignes ou à la volée. Le semis en ligne facilite le désherbage. Les premiers semis de carottes sont attaqués par les araignées; on mélangera les graines avec un peu de *radis*, *épinards* etc. On sème également des épinards de printemps; mais on ne fait qu'une seule récolte car ils montent rapidement à graines. Pour l'été, on remplace les épinards par des *bettes à tondre* ou de la *tétragone*. La *tétragone* se sème en avril en pots. Les pots sont enterrés au jardin où on les recouvre d'une plaque de verre. On la met en place vers fin mai à bonne exposition. On plante les *artichauts* à 80 centimètres de distance. On les plante peu profondément. Cette année, les jeunes plants sont plus faciles à trouver que l'année dernière. On plante également les *griffes d'asperge* en lignes espacées de 1 m. et 0.75 dans la ligne. On ouvre une tranchée de 25 cm. de profondeur sur 40 de largeur. On étale les griffes dans le fond de la raie

sur un petit tumulus et on recouvre de terre fine. On ne cueille que la 3^{me} année de la plantation. On sème les *scorsonères* en ayant soin de bien plomber le semis.

Il est temps de terminer la taille des arbres fruitiers. Si vous n'êtes pas expert dans ce travail, demandez l'aide d'un excellent praticien et tout particulièrement pour la formation des jeunes arbres. On rajeunit les arbres dont les fruits ne vous donnent pas satisfaction par la *greffe* en fente ou en couronne. La greffe en couronne se fait lorsque les arbres sont bien en sève et les sujets d'une certaine grosseur. Lorsque vos pêchers seront en fleur, abritez-les contre les gelées printanières.

Le jardin d'agrément se pare peu à peu des premières fleurs. On finit de semer le gazon. On met en pleine terre les plantes bisannuelles que l'on n'a pas mis en place en automne soit: *myosotis*, *pensées*, etc. On sème également en pleine terre les annuelles, soit: *pois de senteur*, *cosmos*, *aillets de Chine*, *tagètes*, *capucines*, etc. On plante les *glaiéuls* et vers la fin du moins les *dahlia*s. N'oubliez pas de réserver une plate bande pour les *fleurs vivaces* qui se plantent en avril; elles seront précieuses pour la confection des bouquets et pour l'agrément de notre jardin.

J. D.